

Les facteurs de la Terreur

Depuis deux siècles, la Terreur hante les débats sur la Révolution française. Aujourd'hui encore, essais, téléfilms ou jeux vidéo résument le grand bouleversement des années 1790 à quelques motifs obsédants : l'entre-dévolement des frères révolutionnaires, la guillotine tournant à plein régime...



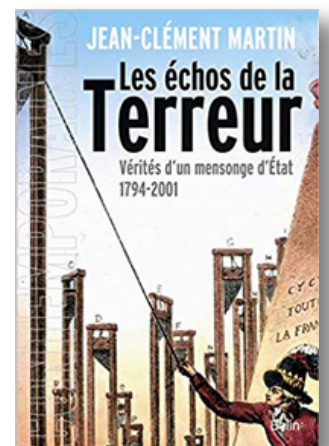
L'historien américain Timothy Tackett ne se contente pas de ces images trop simples. Pour comprendre la montée répressive de 1793-1794, il choisit de reprendre toute l'histoire de la Révolution¹ depuis 1789.

Solide et subtil, puisant dans des traditions historiographiques variées, son livre montre que les violences de la Révolution dans sa phase la plus intense doivent moins à un quelconque "système de la Terreur" qu'à une conjonction de facteurs hétérogènes.

Parmi ceux-ci : les menaces militaires aux frontières et les soulèvements à l'intérieur (soulèvement en Vendée, insurrections "fédéralistes" dans plusieurs villes du pays...) ; la multiplication de pouvoirs parallèles, mal coordonnés, souvent rivaux ; la pression forte de la sans-culotterie et la nécessité, pour la Convention, de lui donner des gages pour mieux la canaliser.

Tackett ne se contente pas de récapituler et d'agencer ces éléments déjà connus. Plongeant dans les textes d'époque, et utilisant — comme dans son maître-ouvrage sur les députés de 1789² — les correspondances et les écrits intimes des acteurs de l'époque, il donne à voir l'évolution des esprits, la généralisation de la défiance, la "métastase de la peur et du soupçon" (une dynamique certes fantasmatique, mais alimentée par des déceptions, des trahisons, des complots et des coups de force bien réels) et l'épanouissement d'un "style politique paranoïaque" qui n'est pas l'apanage d'un homme ou d'un groupe, mais bien la règle générale dans une époque de crise aiguë.

En s'attachant exclusivement à la Terreur, Jean-Clément Martin précise encore le tableau. Dans deux ouvrages qui forment diptyque³, il balaie quelques idées reçues, rappelant notamment que la Terreur n'a jamais été "mise à l'ordre du jour" par la Convention et ne s'est jamais incarnée dans un système juridique cohérent ; que la loi des suspects ou la loi dite (a posteriori) "de Grande Terreur" n'ont pas le caractère univoque que la légende leur prête ; que Maximilien de Robespierre et Louis Antoine de Saint-Just, dont on a fait les principaux promoteurs de la Terreur, ont plus d'une fois prôné la modéra-



¹ Timothy Tackett, Anatomie de la Terreur. Le processus révolutionnaire (1787-1793), Seuil, Paris, 2018, 480 pages, 26 euros.

² Timothy Tackett, Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires, Albin Michel, Paris, 1997.

³ Jean-Clément Martin, La Terreur. vérités et légendes, Perrin, Paris, 2017, 240 pages, 13 euros ; Les Échos de la Terreur. Vérités d'un mensonge d'État (1794-2001), Belin, Paris, 2018, 315 pages, 24 euros.

tion, désavoué les extrémistes, cherché une position médiane entre des demandes sociales et politiques contradictoires ; ou encore que l'exercice de la répression a dépendu, dans une large mesure, des contextes locaux et des personnalités qui exerçaient, à différents niveaux hiérarchiques, l'autorité.

Pas question pour ce spécialiste reconnu des guerres de Vendée de nier l'ampleur des violences.

Mais pas question non plus de s'abandonner au grand récit de la Terreur, cette "machine à fantasmes" lancée après la chute de Robespierre.



Car c'est après Thermidor (juillet 1794) et la liquidation du groupe "robesspiériste" que s'invente le mythe de la Terreur. C'est le thermidorien Jean-Lambert Tallien, qui, le 11 fructidor an II (28 août 1794), en donne après coup la formulation canonique : la Terreur fut un "système", voulu et contrôlé par un tyran sanguinaire, Robespierre, et une poignée de complices — que le reste de la Convention a heureusement su mettre hors d'état de nuire.

Cette vulgate diabolisatrice, qui a le mérite de disculper une large partie du personnel politique, va être amplement reprise dans les discours, les pamphlets, la littérature, l'iconographie, et se diffuser rapidement.

Elle sert de mythe fondateur au régime qui s'installe en 1795, ce Directoire dont Marc Belissa et Yannick Bosc dressent un portrait édifiant⁴.

Le nouvel ordre directorial consacre l'assomption des élites sociales, tout en neutralisant politiquement les masses populaires. Il met les clubs au pas, écrase la *conjuración des Égaux* — Gracchus Babeuf est condamné à mort en 1797 —, verrouille la procédure électorale, relâche le contrôle de la sphère économique, favorise les guerres de conquête — et prépare, lentement mais sûrement, le premier Empire.

En découvrant le tableau brossé par Belissa et Bosc, on comprend sans peine la vraie fonction du discours thermidorien : en dénonçant la Terreur, c'est tout le processus révolutionnaire que le Directoire et ses leaders cherchaient à clore.

Antony Burlaud

⁴ Marc Belissa et Yannick Bosc, *Le Directoire. La république sans la démocratie*, La Fabrique, Paris, 2018, 304 pages, 15 euros.